

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 2

Rubrik: L'actualité suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Actualité Suisse en France

par René Lombard

Correspondant de l'agence télégraphique Suisse à Paris

M. Weitnauer à Paris : « Neutralité et participation »

A la fin des entretiens qu'il a eus, au ministère des Affaires étrangères, M. Albert Weitnauer, secrétaire général du Département politique fédéral, a déclaré aux correspondants de la presse suisse à Paris qu'il avait constaté « une large proximité de vues » avec ses interlocuteurs français : le tour d'horizon de la situation mondiale, auquel il a procédé principalement avec M. François Lefebvre de Laboulaye, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, a porté sur les problèmes européens, les suites de la conférence d'Helsinki, la détente, le dialogue nord-sud, les relations atlantiques et les perspectives de l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine, le bassin méditerranéen et le Proche-Orient, l'Afrique Australe, et quelques rares problèmes bilatéraux.

M. Weitnauer, qui revient d'autres capitales, place ces entretiens dans le cadre du réseau des contacts politiques que la Suisse cherche à nouer avec les pays voisins, et si possible aussi avec les Etats-Unis d'Amérique, étant donné qu'elle ne fait pas partie des grandes organisations politiques internationales. Si on excepte le Conseil de l'Europe, qui n'est pas devenu tout à fait ce qu'on attendait.

« Nous nous sommes efforcés dit M. Weitnauer, de rendre attentifs nos partenaires au fait

que la politique étrangère suisse était de plus en plus active et que nous avons l'intention de la maintenir dans ce courant ». Le thème de « neutralité et solidarité » de l'après guerre, sans que le principe de solidarité soit en rien affaibli, « n'importe quelle forme d'insularité est dorénavant inconcevable » ajoute M. Weitnauer.

A propos des relations atlantiques, Français et Suisses ont été d'accord pour constater que, bien que l'Europe ne parvienne pas encore à parler d'une seule voix, ses intérêts ne sont pas pour autant régionaux seulement, comme semblait le penser M. Kissinger. La meilleure preuve en est la responsabilité de l'Europe dans la question du développement.

Selon les vœux français, la conférence économique internationale dite Nord-Sud, devrait s'achever au niveau ministériel en mars prochain, et la suite à lui donner serait examinée au cours de la conférence des pays industriels proposée par M. Giscard d'Estaing, selon le cadre choisi ; il n'est pas exclu que la Suisse ait voix au chapitre, au sujet des problèmes financiers. M. Weitnauer estime qu'« on ne peut concevoir un système monétaire mondial sans la participation de la Suisse ».

Les problèmes bilatéraux concernant notamment un contentieux à régler en faveur des rapatriés suisses d'Algérie qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale, et des questions concernant les produits pharma-

ceutiques seront examinées dans un autre cadre.

M. Weitnauer a rencontré également M. Pierre Christian Taittinger, secrétaire d'état aux Affaires étrangères. Il a été reçu aussi par M. Jean Soutou, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, et à l'Elysée par M. Jean-François Poncet, secrétaire général à la Présidence de la République avec lequel il s'est entretenu des aspects culturels des relations franco-suisse.

Chaque année doivent dorénavant avoir lieu, entre la France et la Suisse, des entretiens au niveau ministériel comme au niveau des hauts fonctionnaires. M. Sauvagnargues, prédécesseur de M. de Guiringaud, était venu en Suisse au printemps dernier.

M. Pierre Graber a été invité à Paris, où il se rendra sans doute au mois de mars 1977.

L'interdiction des vols de nuit favorise les supersoniques

Interrogé sur l'éventuel intérêt de Swissair pour l'avion Concorde, M. M.-P. Virchaux, chef des relations publiques de la compagnie, a déclaré aux représentants de la presse suisse à Paris que les supersoniques actuels ne représentaient pas ce que celle-ci attend de ce type d'appareils, mais que le super-

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

sonique s'imposerait tôt ou tard sur les lignes commerciales.

Il constate que les défenseurs de l'environnement, qui réclament une interdiction de plus en plus étendue des vols de nuit, contribuent à avancer cette échéance. On a calculé que l'initiative populaire en préparation en Suisse, qui vise à interdire les vols entre 22 h. et 6 h., aurait pour effet d'exiger quatre jours pour le trajet Zurich-Tokio. Elle aurait des conséquences particulièrement défavorables pour la Suisse romande, car elle priverait Genève des vols directs avec l'Afrique du Sud et l'Amérique du Sud, et ne permettrait plus l'atterrissage de beaucoup d'avions en provenance de l'Orient.

M. André Clemmer, directeur général de Swissair pour la France a déclaré que le coefficient de remplissage des avions de la compagnie, entre la France et la Suisse, était élevé, et que les avions voleraient pratiquement à plein dans la période des fêtes et des vacances d'hiver, en dépit de la crise.

L'augmentation du trafic, au cours de l'année, est évaluée de 10 à 12-%. La compagnie va rénover son agence de l'avenue de l'Opéra, installée il y a dix ans, et va ouvrir à Lille un bureau qui constituera sa 8^e représentation en France.

Visite de M. Brugger à Paris

M. Ernest Brugger, chef du Département de l'économie publique, s'est rendu à Paris début janvier à l'invitation de M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur. Il a été reçu à cette occasion par le premier ministre français M. Raymond Barre pendant 42 minutes. Le communiqué com-

mun publié à l'issue de cette rencontre déclare notamment :

« Les deux pays voisins et amis entretiennent des relations économiques et commerciales très étroites dans tous les domaines. La France est le deuxième partenaire commercial de la Suisse. La Suisse tient le septième rang parmi les fournisseurs de la France : il est donc naturel que les responsables des échanges et du commerce des deux pays se rencontrent.

Les circonstances économiques que traversent les pays industrialisés justifient d'ailleurs l'existence de contacts fréquents et confiants.

Premièrement, les entretiens de M. Brugger avec M. Rossi puis avec le premier ministre ont porté d'abord sur la conjoncture économique dans nos deux pays et sur les perspectives de l'année 1977.

La politique économique suivie par les deux pays dans une conjoncture difficile a fait l'objet d'un échange confiant et amical d'informations : les deux délégations ont constaté que le rétablissement d'une prospérité économique durable impliquait qu'une priorité absolue soit donnée à la lutte contre l'inflation et que soient poursuivies les politiques actives rigoureuses et concertées en vue de faire face aux déséquilibres dont souffre l'économie mondiale.

Deuxièmement, MM. Brugger et Rossi ont examiné également l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays. Cette évolution a été jugée dans l'ensemble très satisfaisante.

Certains problèmes bilatéraux ont été évoqués parmi lesquels la situation des filiales françaises et sociétés pharmaceutiques suisses de même que la question des exportations de cognac, des vins et spiritueux vers la Suisse et des exporta-

tions de fromages et de montres vers la France.

Troisièmement, les deux délégations ont procédé ensuite à un échange de vues sur la situation économique internationale. Il est apparu que la Suisse et la France abordaient avec des vues très voisines les problèmes posés par les négociations commerciales multilatérales en cours au Gatt, à Genève.

Dans la conjoncture difficile que traverse l'économie mondiale, les négociations commerciales multilatérales doivent à la fois sauvegarder le caractère libéral des échanges qui a donné au monde la prospérité qu'il a connue depuis la guerre et renforcer l'établissement d'un système de relations économiques, commerciales, et monétaires, viable et stable.

MM. Brugger et Rossi ont notamment réaffirmé la nécessité de procéder à une harmonisation des tarifs douaniers, de respecter la spécificité de l'agriculture au sein des négociations et d'aboutir à une meilleure application par tous les partenaires des règles internationales du commerce.

Les deux ministres ont souligné l'intérêt qu'ils attachaient à une progression satisfaisante du dialogue nord-sud et à une évolution positive des négociations qui se sont ouvertes sous

ORFEVRERIE

WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

métal argenté porcelaine
acier inoxydable cristaux

articles cadeaux

Conditions spéciales
pour nos abonnés

13, rue Lafayette

75009 Paris

874-70-91

L'ABECEDAIRE DU MESSAGER SUISSE

- A Abonnement** Dans notre n° de janvier vous avez trouvé notre formulaire de c.c.p.. Mettez-vous en ordre le plus rapidement possible avec notre administration, si vous désirez que le service de notre publication ne soit pas interrompu.
- B Bonne Année** Merci à tous ceux qui gentiment nous ont adressé leurs vœux.
- C Changement d'adresse** Prière de joindre votre ancienne bande en nous indiquant votre nouvelle adresse, ainsi qu'un timbre de F. 1.— pour nos frais.
- D Demande** A tous ceux qui ont réglé par erreur le prix de l'abonnement de Fr. 30.— nous demandons de bien vouloir envoyer le complément, celui-ci étant aujourd'hui de Fr. 40. —
- E Economie** Vous en ferez en soutenant nos annonceurs qui vous font des prix.
- I Important** Communiquez à votre consulat respectif tout changement d'adresse. Notifiez également tout décès, naissance, mariage, désir de garder sa nationalité pour une Suisse, départ définitif de votre pays d'accueil, la France.
- L Lettres majuscules** Prière de nous indiquer vos nom, prénom et adresse en lettres majuscules. Vous nous rendez service.
- M Merci** A tous nos généreux abonnés qui nous ont envoyé plus de F. 40.—
- N Nouvel abonné** Prière de toujours nous l'indiquer. Cela évitera de longues recherches.
- P Poste** Indiquez-nous toujours votre code postal.
- R Renouvellement de votre abonnement**
Notez au verso du talon de c.c.p. ou du c.b. : renouvellement pour 1977.
Prix F. 40 (abonnement de soutien à partir de F. 45) par c.c.p. 12.273.27 ou par c.b. à la Rédaction du M.S., 17 bis, quai Voltaire — 75007 PARIS.
- S Service de renseignement**
Nous remarquons de plus en plus que vous prenez l'habitude de nous écrire. Bravo. Nous continuerons à vous répondre dans la limite de nos moyens.
- T Très important** Notre publicité. Certains n°s contenant une rubrique parisienne sont déjà complets. Hâtez-vous de réserver votre emplacement publicitaire pour 1977. Sur simple demande, nous vous enverrons nos tarifs.
- V Votations fédérales**
Suisse de France, aux urnes ! Dans 4 n°s du M.S. la chronique de notre correspondant à Berne, M. René Bovey, sera consacrée aux votations fédérales. Voir pages 16 et 17.

La Direction

IMPRIMERIE
TSCHUMI-TAUPIN



24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN
☎ 439-37-07

LA QUALITÉ SUISSE



TYPOGRAPHIE
OFFSET
THERMOGRAVURE

Toute une gamme de
machines modernes au service des
Administrations-Commerces-Industries
PUBLICITE

LYS FLOR

Marie-Lou RIEDER

86, av. Victor Hugo
92100 BOULOGNE S/S.
Tél. : 825-45-12.

A 3' de la Porte St-Cloud
Apprentissage à Montreux
SUISSE

20 années d'expérience

SERVICES
INTERFLORA



Magasin ouvert tous les jours de
8 h. à 21 h., dim. jusqu'à 13 h. 30

Se recommande pour
toutes décorations florales
Appartements - Terrasses - Bureaux

Compositions :
Naissances, Mariages, Deuils
Livraisons dans tout Paris et banlieue.

l'égide de la Cnuced au sujet des matières premières.

Quatrièmement, MM. Brugger et Rossi ont enfin souligné l'importance que la France et la Suisse attachaient à une concertation étroite sur l'ensemble des problèmes économiques actuels : il a été convenu que des contacts directs, personnels et réguliers seraient maintenus au niveau des deux gouvernements et des deux administrations. »

M. Rossi a accepté l'invitation du Conseil fédéral à se rendre en Suisse, probablement au printemps prochain.

R. L.

Ecrivain valaisan à l'honneur à Paris

Le jeune écrivain valaisan Jean-Marc Lovay vient d'obtenir à Paris « le prix littéraire de la vocation ». Il est l'auteur notam-

ment de l'œuvre « les Régions céréalières »*, son ouvrage le plus dense dont le décor est cet univers étatique des grands domaines agricoles ou l'homme se débat à la mesure de ses dimensions intérieures. Cette œuvre publiée cet automne en France a valu au jeune écrivain d'être déjà le bénéficiaire de la « Bourse de la fondation Del Duca », à Paris.

Jean-Marc Lovay est né en 1948 à Sion mais est originaire du Val Ferret au-dessus de Martigny. Il est autodidacte. Il est le fils de M. Marc Lovay, architecte et professeur au centre professionnel de Sion. Il fréquenta quelque temps le collège de la capitale valaisanne mais finit par « claquer la porte, parce qu'il en avait ras-le-bol des études » pour reprendre son expression. Dès lors, Lovay tata du journalisme et de la photographie, fut reporter dans un quotidien sédunois puis demanda aux voyages à l'étranger de parfaire sa formation et de lui ouvrir des horizons nouveaux. En avril 1968, il quitte le Valais natal. Il séjournera en Asie notamment à Erath, la ville d'Alexandre le Grand, puis à Kaboul avant de rester de longs mois en Afghanistan. Jean-Marc Lovay séjourna également en Turquie et se rendit célèbre comme alpiniste par ses ascensions au Mont-Ararat après avoir vaincu les sommets les plus difficiles des Alpes suisses. Durant son séjour en Asie, il échangea une correspondance avec son ami Maurice Chappaz, correspondance qui donna « naissance » à son premier livre « La tentation de l'Orient », livre qui lui valut « le prix Georges Nicole » en 1969. Jean-Marc Lovay entamait alors un dialogue avec Chappaz sur le sens et la portée de notre civilisation occidentale.

Le jeune écrivain s'est retiré

depuis quelques années dans l'un des hameaux les plus perdus des Alpes à Pinsec dans le val d'Anniviers, un hameau d'une quarantaine de personnes ou il entend poursuivre un voyage plus important encore « son voyage intérieur ». A Pinsec, Jean-Marc Lovay écrit cinq heures par jour, trait ses chèvres et taille dans du bois de mélèze de gros boutons destinés aux habits de laine que portaient les vieux Suisses et que la confection moderne a remis à l'honneur. (ats) * Ed. Gallimard.

Deux professeurs suisses docteurs honoris causa

Deux professeurs suisses ont été faits docteurs honoris causa de l'université René Descartes, à Paris, au cours de la séance solennelle de cette université. Il s'agit de Melle Baerbel Inhelder, professeur de psychologie génétique et expérimentale à l'université de Genève et de M. Alfred Pletscher, professeur de physio-pathologie à l'université de Bâle.

Cette distinction correspond à une estime collégiale et est décernée tous les deux ans aux plus grands du monde de la recherche. (ats)

Anniversaire

Le 19 janvier 1977, M. Sacha Bernard Lachat a eu la joie de fêter son 85^e anniversaire. A

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★★★★

PARIS 75010

36, rue de l'Echiquier

(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Tél. : 770-17-15 - 770-54-34 - 246-10-43

Telex 660.815

215 chambres

Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions



hôpital suisse de paris



TÉLÉPHONE 644 40-00

au Service de
notre colonie

cette occasion, aux séances littéraires qu'il organise régulièrement, à l'Akademia Raymond Duncan, il a parlé avec beaucoup de talent de Robert de Montesquiou Fezensac et de Pierre de Montesquiou duc de Fezensac.

Nous lui souhaitons à retardement nos vœux les meilleurs.

Réd.

Legs Allemandi

Deux donations de plus de 4'000.— F chacune sont à disposition de deux jeunes Suissesses âgées de 17 à 30 ans, récemment mariées ou convoquant jusqu'au 31 mai prochain.

Ne se trouvera-t-il pas dans notre collectivité, qui compte près de 30'000 membres, des candidates à ces dons ? Seule condition : être dans une situation modeste de ressources.

Il est difficile de croire que le recul constaté des mariages soit le seul motif d'un tel détachement. Est-il nécessaire de souligner que les personnes chargées d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la plus grande discrétion ? Une réserve des requérantes n'a donc pas de sens et elles peuvent écrire à

MM. :

Frédéric A. Lampart
Président du Legs Allemandi
11, boulevard Davout
75020 Paris
Téléphone : 307.07.33

Albert Senn
8, rue Voltaire
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Téléphone : 963.03.85

Alfred-Edouard Beyeler
29, rue de Fontenay
94300 VINCENNES
Téléphone : 328.96.93

ou à l'Ambassade, 142, rue de Grenelle, 75007 Paris qui transmettra.

Il y a cent ans naissait Benjamin Vallotton

C'est en effet le 10 Janvier 1877 qu'il naquit à la cure de Gryon où son père était pasteur. Un de ses livres nous raconte sa merveilleuse enfance, dans « Cueillons la noisette ». Mais, c'est bien la création du personnage du Commissaire Potterat, dans plusieurs livres, qui le fit connaître et aimer de ses compatriotes vaudois.

Appelé en Alsace, où il s'est du reste marié, Vallotton a décrit le problème alsacien dans une fameuse trilogie « Nous sommes forts », « Suspects », « Et voici la France ». Outre pas mal de nouvelles et romans, il nous a laissé aussi des biographies : Charlotte O l i v i e r, Froidevaux (Patience), Félix Neff, John Mott et le général Guisan (Cœur à cœur).

Conférencier de l'Alliance Française, il a parcouru le monde entier comme ambassadeur de la pensée française. L'une de ses conférences était sur Pascal, une autre sur son pays la Suisse, une autre sur l'enthousiasme.

L'enthousiasme — porter Dieu en soi — comme il savait bien en parler ! avec saveur, avec humour, lui, si près des hommes, si loin de toute tiédeur, aimant passionnément la vie. Ce chrétien convaincu savait aussi communiquer avec son auditoire et l'emmenait sur les cîmes.

En 1962, à l'occasion de sa mort dans sa propriété du Paradou à Sanary, nous avons évoqué sa personne si authentique dont tout Suisse peut être fier. En ce mois anniversaire du centenaire de sa naissance, le Messenger Suisse tient à lui rendre hommage et dire à Madame Vallotton de même qu'à sa famille, nos pensées de sympathie et de reconnaissance.

LES ARTS par Edmond Leuba

Roger MONTANDON

Ce reproche que l'on a fait parfois à Roger Montandon de montrer trop lisiblement dans ses toiles l'admiration qu'il porte à Giacometti, le peintre ne le réfute pas, bien au contraire, puisqu'il place sa récente exposition sous l'égide de notre plus grand sculpteur suisse.

A y regarder de près pourtant, le rapport n'est pas aussi évident que le titre le ferait supposer et la toile la plus justificative de l'« hommage », cette petite figure féminine assise solitairement au milieu de la composition, si elle fait songer au maître grison par sa construction, se rattache tout autant de par son misérabilisme au climat d'un Francis Gruber. Où le cordon ombilical de cette filiation est le plus apparent, c'est dans la série des intérieurs vides, la plus convaincante de l'accrochage.

Nul n'ignore le don miraculeux que possédait, entre autres, Giacometti pour créer l'espace autour de ses statues filiformes et que ses dessins — parfois rehaussés, mais la couleur n'a jamais été préoccupante chez lui — sont un prolongement de la même recherche. Il est manifeste que le problème diffère considérablement dans ces deux expressions de l'art plastique et que l'espace, suggéré empiriquement dans la sculpture, l'est à l'opposé très rationnellement dans la peinture, par les lois de la perspective ; lois que R. Montandon ne dédaigne pas car dans les prismes que constituent ses intérieurs, fréquemment les arêtes sont indiquées par des traits colorés soulignant l'harmonie générale et indiquant la profondeur. Cet élément linéaire est sans doute hérité de Giacometti, mais ce